

Le secret de Pline le Jeune

Biographie, bibliographie et philologie d'un écrivain de chancellerie

L'Évangile de Pierre dans la biographie de Pline le Jeune

Complément à la thèse publiée — Le premier sceau : DOI 10.5281/zenodo.20677971

URL : <https://ecole-celtique.fr/evangile-pierre-fr.pdf>



Din d'Arya

École Celtique — www.ecole-celtique.fr

ORCID : 0009-0007-8894-8902

Document de travail — Version 1,0 publique — 18 juin 2026

URL :

<https://www.ecole-celtique./papers/le-deuxieme-sceau.html>

<https://www.ecole-celtique./papers/le-deuxieme-sceau.pdf>

Résumé

Cette étude reconstitue le parcours biographique, administratif, bibliographique et philologique de Pline le Jeune en intégrant l'Évangile de Pierre dans la séquence plinienne de 112 CE.

La thèse de l'Évangile de Pierre comme falsum romain de matrice plinienne ayant déjà été exposée dans une étude antérieure publiée sous DOI 10.5281/zenodo.20677971, le présent document adopte le point de départ inverse : non plus partir de l'Évangile de Pierre pour identifier son auteur, mais repartir de Pline lui-même — sa formation rhétorique, ses lettres, sa carrière administrative, sa légation de Bithynie, ses échanges avec Trajan, son habitus littéraire et ses réseaux orientaux — pour replacer l'EvPi dans son parcours final.

Epistulae VII, 27, dite « La maison hantée », n'est donc pas traitée ici comme un simple parallèle, ni comme une possibilité externe, mais comme la matrice narrative du dispositif : un récit nocturne, probatoire et administratif, retourné en grec dans un contexte oriental. Les lettres X, 96-97, la légation bithynienne, le choix du grec, les marqueurs philologiques et le silence final du Livre X forment une séquence cohérente permettant de lire l'Évangile de Pierre comme une pièce de la bibliographie plinienne élargie.

Mots-clés

Pline le Jeune ; Évangile de Pierre ; Epistulae VII, 27 ; La maison hantée ; Trajan ; Bithynie ; bibliographie plinienne élargie ; falsum romain ; pseudépigraphie ; docétisme ; rhétorique romaine ; critique philologique.

Table des matières

Résumé.....	2
Table des matières.....	3
Introduction méthodologique.....	5
I. Biographie de Pline le Jeune.....	5
I.1 61 CE - Origines, adoption et frontière culturelle.....	5
I.2 Quintilien, l'aptum et la formation rhétorique.....	5
I.3 Le juriste : preuve, procédure et témoignage.....	6
I.4 L'écrivain : composition mentale et publication contrôlée.....	6
I.5 79 CE - Le Vésuve : naissance du récit rétrospectif.....	6
I.6 81-96 CE Domitien : survivre, observer, relire les signes.....	7
I.7 100 CE - Trajan : écriture publique et entrée dans le cercle impérial.....	7
I.8 111 CE - La Bithynie et la mort sans récit.....	7
Tableau chronologique et biographique global de référence.....	7
II. Le dispositif littéraire plinien.....	8
II.1 Bibliographie et échanges épistolaires de Pline le Jeune (103–113).....	8
II.2 Le pattern de redatation rétrospective.....	9
II.3 L'habitus littéraire : mise en abyme, réécriture interne, antidatation.....	10
II.4 « La maison hantée », matrice narrative de « l'Évangile de Pierre ».....	11
II.5 Contextualisation : Rome 107 CE — Orient 112 CE.....	11
II.6 Témoignage, matérialité et silence institutionnel.....	12
II.7 Le centurion-pivot et le choix du grec.....	12
III. Les sept marqueurs philologiques du falsum.....	13
III.1 La faute protocolaire : basileus pour Antipas.....	13
III.2 La cognitio en cascade.....	13
III.3 Les sept sceaux testamentaires.....	13
III.4 La formule de disculpation de Pilate.....	13
III.5 Le lavement des mains de Ponce Pilate.....	13
III.6 Le docétisme comme rationalisme stoïcien involontaire.....	13
III.7 Le grec comme costume : kenturiôn, le clou qui dépasse.....	13
IV. Le scénario historique : Rome, Bithynie, Alexandrie.....	14
IV.1 La crise orientale après 107.....	14
IV.2 Trajan, Pline et la Bithynie.....	14
IV.3 X, 97 : la réponse de Trajan et le dispositif Auguste-Trajan.....	15
IV.4 Similis, Alexandrie et la filière des scriptoria.....	15
IV.5 Lupus : refaire Pline sans Pline.....	15
IV.6 De la détection au désastre oriental.....	16
IV.7 Pline comme Samuel : le narrateur qui disparaît.....	16
V. Synthèse finale.....	17
V.1 Les cinq niveaux de convergence.....	17
V.2 Réception canonique.....	18
V.3 Objections et réponses.....	18
V.4 Synthèse de publication.....	18
VI. Conclusion.....	19
Bibliographie.....	19
Sources primaires.....	19
Sources secondaires.....	20
Ressources en ligne.....	20
Note méthodologique.....	21
Ressources numériques accessibles en ligne.....	21

Introduction méthodologique

La présente étude ne formule pas pour la première fois l'attribution plinienne de l'Évangile de Pierre. Cette thèse a déjà été exposée dans un travail antérieur consacré au *falsum* lui-même. Le présent document en constitue le complément biographique, bibliographique et philologique : il s'agit de reconstituer le parcours de Pline le Jeune en intégrant l'Évangile de Pierre dans la séquence finale de sa carrière.

Le point de départ n'est donc plus l'Évangile de Pierre comme texte isolé, mais Pline : sa formation rhétorique, son rapport au droit, sa pratique de la lettre publiée, sa maîtrise de la réécriture interne, sa nomination en Bithynie, ses échanges X, 96-97 avec Trajan, ses réseaux orientaux et son silence final. L'EvPi est ici traité comme une pièce de la bibliographie plinienne élargie.

La comparaison entre un texte grec et un texte latin ne consiste pas à comparer deux langues terme à terme, mais deux registres d'écriture, deux stratégies narratives et deux gestions du témoignage. L'unité d'auteur ne suppose pas la traduction d'un original unique ; elle désigne un même scripteur bilingue, capable de composer dans deux langues et pour deux publics différents, avec le même *habitus* littéraire et administratif.

La méthode employée est celle de la contextualisation externe et de la convergence d'intérêts : aucun indice isolé ne suffit ; c'est leur accumulation cohérente — structure narrative, chronologie, opération cognitive, *habitus* littéraire, profil biographique et situation administrative — qui constitue l'argument. Le tableau chronologique placé à la fin de la première partie sert de référence unique ; les sections suivantes analysent les dispositifs littéraires, philologiques et historiques qui s'y inscrivent.

I. Biographie de Pline le Jeune

I.1 61 CE - Origines, adoption et frontière culturelle

Caius Caecilius Secundus naît vers 61 CE à Côme (Novum Comum) en Gaule cisalpine, sous le règne de Néron. Il vivra sous cinq empereurs successifs : Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan — cinq règnes, cinq registres du pouvoir, cinq leçons de survie politique. Sa famille appartient à l'ordre équestre. C'est un provincial qui a conquis Rome par la culture et le droit, et qui sait adapter son registre selon les publics.

Après la mort prématurée de son père, son oncle maternel — Pline l'Ancien, naturaliste, auteur de l'Histoire Naturelle, préfet de la flotte, conseiller de Vespasien — devient son tuteur puis son père adoptif par testament. Caius Caecilius devient Caius Plinius Caecilius Secundus.

I.2 Quintilien, l'*aptum* et la formation rhétorique

Pline fait ses études à Rome sous Quintilien — le plus grand théoricien de la rhétorique latine, auteur de l'*Institutio Oratoria*. Quintilien est précisément le théoricien de l'*aptum* — l'adaptation du discours au sujet et à l'auditoire. Pline n'improvise pas quand il écrit en grec pour les communautés d'Orient : il applique ce qu'il a reçu comme formation systématique. L'*aptum* explique directement la différence de style entre « La maison hantée », écrit à Rome pour l'élite sénatoriale et l'EvPi écrit en Bithynie pour les communautés grécophones d'Orient. C'est précisément ce que Lupus, préfet militaire équestre, n'a pas.

Pline fréquente également, en Syrie, le stoïcien Euphratès. Ce séjour syrien lui donne une connaissance directe des réseaux intellectuels de l'Orient grec. Sa formation stoïcienne produira dans l'EvPi la clause docète involontaire : *autov de esiwpa wv mhdēna ponon ecwn*. Pour un lettré nourri de stoïcisme romain, un être divin ne souffre pas physiquement — c'est l'évidence cosmologique. Ce réflexe, pas une hérésie délibérée, créera après sa mort la controverse qu'il n'avait pas prévue.

I.3 Le juriste : preuve, procédure et témoignage

Pline embrasse le droit. Avocat du fisc, il pense en termes de preuves, de témoignages recevables, de dossiers qui s'ouvrent et se ferment. Ce profil est directement lisible dans l'EvPi : la structure narrative du texte est celle d'un rapport administratif provincial qui remonte, soldats → Petronius → Polianus → Atticus → Herodes → Pilate, identique à X, 96 où l'information remonte → informateurs → Pline → Trajan. Aucun évangéliste chrétien ne pense en ces termes.

La lettre III, 14 sur l'assassinat de Larcius Macedo par ses esclaves illustre ce registre : Pline décrit les coups portés avec une précision anatomique et procédurale identique à celle de l'EvPi.

I.4 L'écrivain : composition mentale et publication contrôlée

La lettre II, 17 nous donne la routine quotidienne de Pline : éveillé à la première heure, fenêtres fermées, il pense dans le silence comme s'il écrivait, appelle un secrétaire, dicte ce qu'il avait composé. En voiture, il continue à composer mentalement. Il va à la chasse, mais pas sans ses tablettes. C'est l'image d'un homme qui compose mentalement en permanence, sans laisser de manuscrit autographe compromettant. Cette méthode — composition mentale, dictée à un secrétaire — est exactement celle qui permet de rédiger le *falsum* sans trace physique de paternité.

Grimal note que ces lettres sont « comme le journal de sa vie, un journal qui ne serait pas totalement sincère ». Il déclame également chaque jour en grec et en latin. Pline est un bilingue actif et entraîné. Le grec de l'EvPi est un exercice — presque parfait, mais un exercice. Pas sa langue naturelle.

La mort de Domitien libère Pline. Il commence à publier ses *Epistulae* — lettres soignées, publiées comme œuvre littéraire. Un auteur qui construit une image dans son œuvre avouée le fait a fortiori dans une œuvre pseudonyme.

I.5 79 CE - Le Vésuve : naissance du récit rétrospectif

Le 24 octobre 79 CE, Pline a dix-sept ou dix-huit ans. Il assiste depuis Misène à l'éruption du Vésuve. Son oncle prend la mer et meurt d'asphyxie. Pline survit. Et vingt-sept ans plus tard, il racontera cet événement à Tacite en donnant aux gestes de son oncle une signification héroïque que les acteurs ne percevaient pas sur le moment. C'est ici que naît le réflexe narratif central de Pline : raconter un événement passé depuis un présent qui en connaît la résolution.

Tacite sollicite Pline sur l'éruption du Vésuve de 79 CE. Pline rédige deux lettres, vingt-sept ans après l'événement. Il écrit depuis un surplomb temporel : les gestes de son oncle reçoivent rétrospectivement une signification héroïque que les acteurs ne percevaient pas. C'est la première attestation documentée du pattern de redatation rétrospective dans son corpus authentifié. Le même procédé sera appliqué à une échelle de quatre-vingts ans dans l'EvPi.

I.6 81-96 CE Domitien : survivre, observer, relire les signes

Sous Domitien (81–96 CE), Pline navigue prudemment. Des amis sont exécutés. Il survit. Dans « La maison hantée » §14, il relit rétrospectivement des signes domitianiens comme prophétie accomplie. La redatation rétrospective est déjà là dans sa manière de penser. Grimal note que son éloquence officielle, aux phrases complexes, souvent cicéroniennes, recouvre une pensée politique très ferme : exactement le profil de l'auteur de l'EvPi.

I.7 100 CE - Trajan : écriture publique et entrée dans le cercle impérial

En 100 CE, Pline est nommé consul suffect et prononce son Panégyrique de Trajan. Grimal note qu'il est probable que le texte soit un remaniement daté peut-être du début du règne d'Hadrien — Pline retouche ses propres textes après publication, habitude rédactionnelle documentée. Dans ce Panégyrique, il admire Similis, futur préfet d'Égypte : « un homme excellent que tu aimais entre tous ». Cette relation sera cruciale en 112.

Trajan nomme Pline gouverneur extraordinaire de la Bithynie-Pont avec le titre de *legatus pro praetore consulari potestate* — double titre, pouvoirs renforcés. Pline n'a jamais commandé de légion. La répression directe a démontré son inefficacité en 107. Trajan recrute l'homme dont il a lu les livres VI et VII publiés à Rome : un écrivain, pas un général.

I.8 111 CE - La Bithynie et la mort sans récit

Pline arrive en Bithynie-Pont le 11 septembre 111 CE. Il hérite des archives de l'opération : Palma, Ignace, Atticus, la colonne de Pella. Il est le premier Romain à avoir une vision systémique du phénomène messianiste davidique. Il comprend ce que Palma ne comprenait pas en 107. Et ce que Lupus ne comprendra pas en 113.

Pline meurt en Bithynie vers 113 CE, à environ cinquante et un ans. Aucune source antique ne donne la cause de sa mort. Pas de maladie annoncée dans sa correspondance. Pas d'accident signalé. Pas de campagne militaire. Il était en province, administrait, correspondait — et puis plus rien. C'est une mort sans récit, ce qui est remarquable pour un homme qui a passé sa vie à raconter. Le Livre X s'arrête brutalement. Calpurnia le publie posthument.

Pline meurt exactement entre la diffusion de l'EvPi par les scriptoria alexandrins et la publication des fausses lettres d'Ignace. Il meurt après avoir injecté le *falsum* dans le réseau, et avant que la controverse docète éclate publiquement. Il ne sait pas encore que sa clause involontaire va faire problème. Il emporte le secret.

¹ Quintilien, *Institutio Oratoria*, XI, 1, 1-93 : théorie de l'*aptum*. Éd. J. Cousin, Les Belles Lettres, 1979.

² Servius Sulpicius Similis : préfet d'Égypte du 29 août 107 au 22 mars 112 CE ; P. A. Brunt, « The Administrators of Roman Egypt », *JRS* 65, 1975.

³ Marcus Rutilius Lupus : préfet d'Égypte de 113 à 117 CE environ ; G. Bastianini, « Lista dei prefetti d'Egitto dal 30 a.C. al 299 d.C. », *ZPE* 17, 1975, p. 311.

⁴ Cassius Dion, *Histoire romaine*, LXVIII, 32 ; S. C. Mimouni, *Le judaïsme ancien*, PUF, 2012, p. 830-831.

Tableau chronologique et biographique global de référence

Ce tableau remplace les anciennes chronologies partielles. Il sert de repère unique pour l'ensemble du dossier.

Date	Lieu	Événement	Acteur principal	Fonction dans la démonstration
61 CE	Côme	Naissance de Pline le Jeune	Pline	Origine provinciale ; futur homme de frontière culturelle
79 CE	Misène / Vésuve	Éruption du Vésuve et mort de Pline l'Ancien	Pline / Pline l'Ancien	Premier événement relu rétrospectivement dans VI, 16
~80–96 CE	Rome	Formation rhétorique, juridique et politique	Pline / Quintilien	Aptum, procédure, témoignage, prudence sous Domitien
100 CE	Rome	Consulat suffect et Panégyrique de Trajan	Pline / Trajan	Écriture au service du pouvoir impérial
~106 CE	Rome	Ep. VI, 16 et VI, 20 à Tacite	Pline	Première attestation du récit rétrospectif
~107 CE	Rome	Ep. VII, 27, « La maison hantée »	Pline	Matrice narrative de l'EvPi
14 Nisan 107 CE	Pella	Crucifixion du roi des Juifs dans la séquence reconstituée	Palma / Petronius / Atticus	Événement à déplacer et recoder narrativement
Août–oct. 107 CE	Antioche / Asie Mineure	Arrestation et transfert d'Ignace	Rome / Ignace	Cartographie du réseau oriental
107–112 CE	Alexandrie	Préfecture de Sulpicius Similis	Similis	Contrôle des scriptoria alexandrins
108–112 CE	Syrie	Fabius Justus légat de Syrie	Fabius Justus	Ami de Pline en zone stratégique orientale
111 CE	Rome → Bithynie	Nomination de Pline en Bithynie-Pont	Trajan / Pline	Recrutement d'un administrateur-écrivain
11 sept. 111 CE	Bithynie	Arrivée de Pline dans la province	Pline	Accès aux dossiers locaux et à la crise chrétienne
~112 CE	Bithynie	Ep. X, 96 et réponse X, 97	Pline / Trajan	Validation d'une gestion prudente, non spectaculaire
~112 CE	Bithynie / Orient grec	Rédaction de l'Évangile de Pierre	Pline	Réemploi grec d'une matrice narrative latine
Mars 112 CE	Alexandrie	Départ de Similis	Similis	Fenêtre d'injection du texte dans les réseaux alexandrins
~113 CE	Bithynie	Mort de Pline	Pline	Silence final ; interruption du Livre X
113–114 CE	Égypte / Orient	Intervention de Marcus Rutilius Lupus	Lupus	Gestion de crise sans la finesse plinienne
115–116 CE	Orient romain	Guerre de Kitos	Communautés juives / Rome	Conséquence historique du rejet du dispositif
116 CE	Édesse	Destruction d'Édesse et des archives	Lusius Quietus / Abgar VII	Effacement documentaire décisif
~190–211 CE	Antioche / Rhossos	Sérapion identifie l'EvPi comme pseudépigraphe	Sérapion	Première détection explicite conservée
1886–1887 CE	Akhmîm	Découverte du codex contenant l'EvPi	Archéologues	Retour matériel de la pièce à conviction

II. Le dispositif littéraire plinien

II.1 Bibliographie et échanges épistolaires de Pline le Jeune (103–113)

Année	Référence	Titre réel	Titre d'usage	Fonction dans l'étude
-------	-----------	------------	---------------	-----------------------

100/ ~103	Panegyricus Traiani	Panegyricus Traiani	Panegyrique de Trajan	Discours politique publié ; Pline écrivain officiel du pouvoir impérial.
~100–103	Ep. III, 18	Ad Vibium Severum	Lettre sur le Panegyrique	Pline réfléchit au remaniement et à la publication de son discours.
~97–109	Epistulae I	Epistularum liber primus	Lettres, Livre I	Début du corpus épistolaire privé publié.
~97–109	Epistulae II	Epistularum liber secundus	Lettres, Livre II	Vie privée, villas, pratiques d'écriture.
~97–109	Epistulae III	Epistularum liber tertius	Lettres, Livre III	Mémoire, procès, publication, figures sénatoriales.
~97–109	Epistulae IV	Epistularum liber quartus	Lettres, Livre IV	Relations sociales, rhétorique, vie publique.
~97–109	Epistulae V	Epistularum liber quintus	Lettres, Livre V	Lettres sociales, judiciaires et littéraires.
~106	Epistulae VI	Epistularum liber sextus	Lettres, Livre VI	Livre important pour le récit du Vésuve.
~106	Ep. VI, 16	Ad Tacitum	Mort de Pline l'Ancien au Vésuve	Événement de 79 relu rétrospectivement ; modèle de redatation narrative.
~106	Ep. VI, 20	Ad Tacitum	Suite du récit du Vésuve	Deuxième traitement du même événement ; double point de vue.
~107	Epistulae VII	Epistularum liber septimus	Lettres, Livre VII	Livre central pour la matrice narrative.
~107	Ep. VII, 27	Ad Licinium Suram	La maison hantée d'Athènes	Texte clé : veille nocturne, apparition, traces matérielles, rapport à l'autorité, clôture du dossier.
~108–109	Epistulae VIII	Epistularum liber octavus	Lettres, Livre VIII	Lettres de maturité : politique, administration, morale.
~108–109	Epistulae IX	Epistularum liber nonus	Lettres, Livre IX	Dernier livre de la correspondance privée publiée.
111–113	Epistulae X	Epistularum liber decimus	Correspondance avec Trajan	Livre administratif de la légation de Bithynie-Pont.
111–112	Ep. X, 96	Plinius Traiano Imperatori	Lettre de Pline à Trajan sur les chrétiens	Enquête provinciale, interrogatoires, procédure, cognitio.
111–112	Ep. X, 97	Traianus Plinio	Réponse de Trajan sur les chrétiens	Trajan refuse une règle générale ; stratégie prudente et non spectaculaire.
112	EvPi	Εὐαγγέλιον κατὰ Πέτρον	Évangile de Pierre / fragment d'Akhmîm	Récit grec de commande intégré à la bibliographie plinienne élargie.
~113	Fin du Livre X	Correspondance bithynienne interrompue	Silence final de Pline	Mort ou disparition de Pline ; arrêt brutal de la correspondance.

II.2 Le pattern de redatation rétrospective

L'argument cognitif est le plus fort du dossier car il est le moins transférable. Pline pratique systématiquement l'écriture différée : raconter des événements anciens depuis un présent qui en connaît la résolution, de sorte que les faits passés apparaissent rétrospectivement comme signes accomplis. Ce pattern est documenté deux fois dans le corpus authentifié à Rome avant la nomination en Bithynie.

La lettre VI, 16 raconte à Tacite la mort de Pline l'Ancien lors de l'éruption du Vésuve. L'événement est de 79 CE ; la lettre est écrite à Rome vers 106 CE — vingt-sept ans plus tard. Pline écrit depuis une position de surplomb temporel : les gestes de son oncle reçoivent

rétrospectivement une signification héroïque que les acteurs ne pouvaient pas percevoir sur le moment. Structure : événement passé + intervalle + sens déchiffré depuis le présent romain.

Au §14 : *Nihil notabile secutum, nisi forte quod non fui reus, futurus, si Domitianus sub quo haec acciderunt diutius vixisset.* Les signes — cheveux coupés sous Domitien (~93–96 CE) — sont relus depuis Rome en 107. Intervalle : douze ans. Les cheveux coupés annonçaient le danger écarté. Même structure, un an après VI, 16.

L'EvPi applique la même opération à une échelle de quatre-vingts ans : événements de la Passion situés sous Hérode et Pilate (~30 CE), écrits depuis la Bithynie en 112 CE. L'intervalle maximal permet de construire un récit où tout s'accomplit sans résistance : les gardes témoignent, Pilate se disculpe, le centurion confesse — formules lisibles uniquement depuis un présent romain qui sait comment la crise de 30 CE a tourné.

Le pattern est documenté deux fois dans le corpus authentifié, écrit à Rome en 106 et 107 CE. Sa présence dans l'EvPi, écrit en Bithynie ~112 CE, constitue une troisième occurrence cohérente. C'est une signature cognitive que l'auteur porte avec lui de Rome en Bithynie.

II.3 L'habitus littéraire : mise en abyme, réécriture interne, antidatation

La redatation rétrospective n'est pas un procédé isolé : elle s'inscrit dans un habitus littéraire plus large, documenté tout au long des *Epistulae*. Pline n'est pas seulement un narrateur procédural — c'est un auteur réflexif, qui pratique la mise en abyme, la réécriture interne, et le retournement de ses propres dispositifs narratifs. Ce cinquième niveau de convergence est indépendant des quatre précédents : il décrit une manière d'être écrivain.

Les *Epistulae* sont construites sur un principe de récits enchâssés. Pline écrit à Tacite pour que Tacite écrive l'histoire : la lettre est déjà un récit dans un récit. Dans « La maison hantée », le dispositif est triple : Pline écrit à Sura → qui rapporte les témoignages d'Athénodore → qui lui-même a vécu la scène nocturne. Trois niveaux d'enchâssement. Le témoin du deuxième niveau valide le témoin du premier, qui valide le témoin du troisième. C'est une machine à produire de la crédibilité par accumulation de cadres.

Pline a l'habitude de reprendre un même motif narratif, de le retourner, et de le redéployer dans un nouveau contexte. VI, 16 et VI, 20 sont les deux lettres sur le Vésuve : même événement, même destinataire (Tacite), point de vue différent (l'oncle / le neveu). Ce procédé de double rédaction d'un même événement depuis deux positions est une signature proprement plinienne.

Dans les *Epistulae*, Pline antédote régulièrement : il présente des lettres rédigées après les événements comme si elles les accompagnaient. Ce geste — installer une distance temporelle et la réduire par l'écriture — est consubstantiel à sa pratique épistolaire. L'EvPi applique ce geste à une échelle historique : il installe une distance de quatre-vingts ans et la réduit par la voix narrative de « Simon Pierre », témoin oculaire fictif.

Les quatre procédés — mise en abyme, réécriture interne, redatation, antidatation — constituent un habitus littéraire cohérent, documenté dans le corpus authentifié sur une période d'au moins dix ans (96–108 CE) avant la nomination en Bithynie. Ce ne sont pas des procédés génériques de la littérature épistolaire latine — leur combinaison systématique est propre à Pline.

II.4 « La maison hantée », matrice narrative de « l'Évangile de Pierre »

Pline écrit et publie « La maison hantée » réf. VII, 27 à Rome vers 107 CE. Quatre ans plus tard, nommé en Bithynie, il réouvre son propre texte romain et le réécrit pour une nouvelle commande, en substituant systématiquement chaque élément de la maison hantée à son équivalent fonctionnel dans le récit pascal.

Étape	Ep. VII, 27 — matrice romaine (~107 CE)	EvPi — réécriture grecque bithynienne (~112 CE)
1. Lieu suspect	Maison infamis et pestilens, inhabitée à Athènes	Tombeau scellé à Jérusalem, surveillance militaire
2. Dispositif nocturne	Athénodore seul, pugillares stilum lumen, écrit et attend	Gardes ana duo duo kata frouan, tente, sept sceaux
3. Manifestation acoustique	Sonus ferri, strepitus vinculorum — le son précède la vision	Fwnh ek tw n ouranwn — voix du ciel, réponse de la croix : Nai
4. Apparition visible	Idolon — vieillard enchaîné, macie et squalore confectus	Deux hommes polu feggoV econtaV, puis croix parlante
5. Marquage matériel	Herbas et folia concerpta signum loco ponit	Clous arrachés, linceul, tombeau ouvert — traces physiques
6. Rapport à l'autorité	Adit magistratus — chez les magistrats d'Athènes	Speusan proV Peilton — centurion chez Pilate, de nuit
7. Décision officielle	Ossa sepeliuntur — maison purifiée	Ordre du silence — dossier scellé politiquement
8. Clôture documentaire	Domus postea rite conditis manibus caruit	Mhden eipein — interdiction institutionnelle de témoigner

II.5 Contextualisation : Rome 107 CE — Orient 112 CE

L'objection la plus prévisible sera formulée ainsi : le style de l'Évangile de Pierre ne ressemble pas à celui de « La maison hantée » — donc ce ne peut être le même auteur. Cette objection est précisément ce que la contextualisation chronologique et géographique neutralise, en retournant la différence de style en preuve supplémentaire de la thèse.

Entre 107 et 112 CE, rien ne change chez Pline sauf la commande et le public. La différence de style n'est pas une anomalie — c'est une démonstration de compétence rhétorique. Un auteur qui écrit de la même manière pour des publics radicalement différents n'est pas un bon rhéteur. Pline est un excellent rhéteur.

En 107 CE, Pline écrit à Rome pour Rome. Son destinataire est Sura — sénateur cultivé, helléniste, familier de la philosophie stoïcienne. Le registre requis est l'urbanitas : élégance latine, distance philosophique, refus du dogmatisme. Pline ne tranche pas sur la réalité des phantasmata — il accumule les témoignages et renvoie à l'eruditio de Sura. Cette réserve épistémique est une marque de raffinement dans les cercles sénatoriaux romains.

En 112 CE, Pline écrit depuis la Bithynie pour un public radicalement différent. La commande n'est plus une lettre philosophique pour Sura — c'est un récit de fondation destiné à circuler dans les communautés chrétiennes de Bithynie, de Syrie et de la Décapole. Pour être reçu comme authentique, le texte doit sonner juste dans ce milieu. Il doit adopter

la coloration des récits religieux en circulation — le rythme de la Septante, les tournures des premières traditions synoptiques, la fréquence des formules liturgiques.

C'est l'application de ce que la rhétorique antique nomme l'*aptum* — l'adaptation au sujet et à l'auditoire, principe fondamental de la formation rhétorique romaine, que Pline a reçue de Quintilien lui-même. Le changement de style entre « La maison hantée » et l'EvPi n'est pas un argument contre l'unité d'auteur — c'est la démonstration que l'auteur maîtrise parfaitement l'*aptum* à l'échelle interculturelle.

C'est précisément parce qu'il s'agit d'une orientalisation intentionnelle que les anomalies comme *kenturiwn* deviennent des indices philologiques décisifs. Un auteur syrien natif ou un chrétien de souche locale n'aurait aucune raison d'employer ce latinisme technique — le terme *hekatontarchos* est naturel en grec et utilisé partout ailleurs. *kenturiwn* est le clou qui dépasse : le réflexe du juriste romain qui s'efforce de faire couleur locale, mais laisse échapper son vocabulaire de commandement impérial.

Dans l'EvPi, le glissement de responsabilité est absolu et systématique. Hérode condamne — pas Pilate. Les Juifs refusent de se laver les mains — Pilate le fait. Le centurion Pétronius confesse : *alèthôs uios èn theou*. Ce n'est pas une théologie de la culpabilité juive héritée d'une communauté chrétienne locale — c'est une opération de découplage politique menée depuis une position de surplomb impérial.

Pline l'a compris dans X, 96 : la persécution pure a ses limites. La solution n'est pas la répression — c'est la réécriture de l'intérieur. Offrir aux chrétiens un récit fondateur qui les dédouane face à Rome, installe dans leur mémoire collective un Pilate intègre et un centurion confessant, et coupe le lien narratif avec la tradition insurrectionnelle judéenne. C'est de la guerre cognitive.

II.6 Témoignage, matérialité et silence institutionnel

EvPi §12 : *idontev oun oi stratiwtai ekeinoi exelqontaV apo tou tafou treiV andraV* — participe aoriste absolu, détails mesurables, déposition au sens juridique.

« La maison hantée », VII, 27 §8 : *Respicit, videt agnoscitque narratam sibi effigiem* — trois verbes asyndétiques. Le témoin valide la tradition par l'expérience. Dans les deux cas : témoin préparé, vision qui confirme le *ouï-dire*. Épistémologie narrative d'un juriste.

II.7 Le centurion-pivot et le choix du grec

Dans l'EvPi, Pétronius le centurion est le personnage central de la résolution : il voit, il court vers Pilate de nuit, il témoigne, il reçoit l'ordre du silence. Dans « La maison hantée », VII, 27, Curtius Rufus joue un rôle analogue dans le récit-cadre (§§2–3) : officier romain recevant une apparition dont la réalisation valide le récit — *facta sunt omnia*. Interface entre l'extraordinaire et l'autorité civile : même fonction, deux textes.

Un auteur latin, formé à Rome, écrivant pour une commande impériale — et qui choisit le grec. La réponse est purement pragmatique : la Bithynie-Pont en 112 CE est une province grecophone ; les communautés chrétiennes interrogées dans X, 96 sont grécophones ; les textes circulant entre elles sont en grec. Un texte en latin n'aurait eu aucune efficacité de diffusion.

Ce choix explique un trait interne du texte : le grec de l'EvPi n'est pas celui d'un natif — c'est un grec fonctionnel avec des latinismes révélateurs. C'est précisément le grec d'un Latin cultivé qui maîtrise la langue sans en être originaire.

III. Les sept marqueurs philologiques du falsum

III.1 La faute protocolaire : basileus pour Antipas

L'auteur appelle Antipas basileuv — roi — alors qu'Antipas n'était que tétrarque de Galilée. Un Romain latinophone qui reconstruit le contexte de 33 depuis des sources documentaires écrit rex par analogie administrative naturelle, et sa copie grecque donne basileuv.

III.2 La cognitio en cascade

La structure narrative : soldats → Petronius → Polianus → Atticus → Herodes → Pilate. C'est la cognitio provinciale transposée en récit évangélique. Identique à X, 96. Aucun évangéliste chrétien ne pense en ces termes.

III.3 Les sept sceaux testamentaires

Epecrisan epta sfragidaV (§33). En droit romain, le testamentum exige exactement sept sceaux (Gaius II.147). Procédure notariale précise, absente du contexte judéen de 33 CE. Double registre conscient : procédural romain + réponse johannique à l'Apocalypse.

III.4 La formule de disculpation de Pilate

Egw kaqareuw tou aimatov (§46). Calque grec de la formule latine de non-responsabilité. Identique à l'ouverture de X, 96 : sollemne est mihi... ad te referre — le fonctionnaire qui se couvre sur son supérieur.

III.5 Le lavement des mains de Ponce Pilate

Ce geste de lavage des mains est ici traité comme un indice d'emprunt documentaire : Pilate remet Jésus aux autorités juives pour qu'elles le jugent selon leurs usages, puis s'en lave les mains en se déclarant extérieur à l'affaire. Un préfet romain ne lave pas ses mains selon un rite judéen. Détail collecté de l'extérieur — information documentaire attribuée incorrectement par un auteur qui ne maîtrise pas les usages palestiniens.

III.6 Le docétisme comme rationalisme stoïcien involontaire

Autov de esiwpa wv mhdena ponon ecwn (§10). Pour un lettré nourri de stoïcisme romain, un être divin ne souffre pas physiquement — c'est l'évidence. Le docétisme n'est pas une hérésie délibérée : c'est le réflexe cosmologique d'un péripéticien latin. Pline ne le voit pas comme problématique. Lupus ne comprend pas d'où il vient.

III.7 Le grec comme costume : kenturiôn, le clou qui dépasse

L'EvPi emploie kenturiwna (§10) au lieu du grec courant hekatontarchos utilisé systématiquement dans tous les évangiles canoniques (Mt 8,5 ; Mc 15,39 ; Lc 7,2 ; Ac 10,1). C'est le clou qui dépasse : le réflexe du juriste romain qui laisse échapper son vocabulaire de commandement impérial sous le vernis oriental.

IV. Le scénario historique : Rome, Bithynie, Alexandrie

IV.1 La crise orientale après 107

Quatorze légions, environ 175 000 hommes déployés pendant six ans. Le trésor impérial est épuisé. Rome a besoin d'un flux de revenus récurrents sans coût militaire majeur. La Via Regia — l'axe Damas-Pétra-Aqaba-Arabie-Inde — répond exactement à ce critère. Les droits de péage sur ce flux caravanier représentent des revenus considérables.

Palma mandate la colonne de Petronius Polianus. Le 14 Nisan 107 CE — jour de l'abattage de l'agneau pascal — le roi des Juifs est crucifié à Pella. L'exécution est présidée juridiquement par le consulaire Tiberius Claudius Atticus Herodes. Ce que Palma n'a pas calculé : crucifier le roi des Juifs le 14 Nisan n'est pas une clôture — c'est une confirmation messianique. Rome a versé de l'huile sur le feu.

C'est l'acte fondateur du falsum. Yeshua aurait dû subir la lapidation (Sekilah), seule procédure capitale prévue par le droit hébraïque pour blasphème. L'auteur de 112 CE supprime délibérément la lapidation et substitue la crucifixion romaine. Ce transfert n'est pas une nuance théologique — c'est l'acte fondateur : habiller un verdict religieux oriental en exécution politique romaine, insérant de force Rome comme ordonnateur du dénouement.

Rome arrête Ignace, évêque d'Antioche. L'arrestation n'est pas une exécution — c'est un interrogatoire. Le transfert Antioche → Smyrne → Éphèse → Rome est une opération de renseignement par observation passive : la cartographie révèle le réseau nazo-réen d'Asie Mineure — Smyrne, Éphèse, Magnésie, Tralles, Philadelphie, Philippes.

Trajan nomme Lucius Fabius Justus — ami intime de Pline, destinataire de ses Epistulae, dédicataire du Dialogus de oratoribus de Tacite — légat de Syrie de 108 à 112 CE. En 112, Fabius Justus est à Antioche et Pline à Nicomédie. La coordination entre les deux amis est structurelle. L'EvPi est le produit de cette synthèse à deux.

IV.2 Trajan, Pline et la Bithynie

Trajan nomme Pline gouverneur extraordinaire de la Bithynie-Pont avec le titre de legatus pro praetore consulari potestate — double titre, pouvoirs renforcés. Pline n'a jamais commandé de légion. La répression directe a démontré son inefficacité en 107. Trajan recrute l'homme dont il a lu les livres VI et VII publiés à Rome : un écrivain, pas un général.

Tiberius Claudius Atticus Herodes — consulaire de l'exécution de Pella — est l'un des personnages les plus éminents de l'Empire : famille la plus riche d'Athènes, ancien légat de Judée. Le falsum est aussi une opération de protection d'un pair sénatorial de premier plan. Pline insère Petronius Polianus — l'officier de terrain — et non Atticus : trop éminent, trop reconnaissable en 112.

Pline interroge des chrétiens, rapporte à Trajan (X, 96), demande une formula. Trajan répond (X, 97) : trois négations, aucune formula. Ne pas brusquer. La solution n'est pas juridique — elle est narrative. X, 97 est la validation politique d'une stratégie en cours.

Pline réouvre sa propre matrice de « La maison hantée » et la réécrit en grec. Le falsum antidate la crucifixion de 107 à 33 CE, la substitue à la lapidation historique, et calibre le récit sur Pilate et Hérode comme ancrs chronologiques.

IV.3 X, 97 : la réponse de Trajan et le dispositif Auguste-Trajan

La réponse de Trajan à Pline (X, 97) est l'un des textes les plus commentés de l'histoire du christianisme primitif. Trajan répond en quelques lignes sèches — et c'est précisément cette sécheresse qui est éloquente.

Neque enim in universum aliquid, quod quasi certam formam habeat, constitui potest... conquirendi non sunt... nec sine auctore propositi puniendi sunt.

« On ne peut pas établir de règle générale... il ne faut pas les rechercher... ils ne doivent pas être punis sans accusateur. » Trois négations. Pas de formula générale. Pas de recherche active. Pas de persécution systématique.

Ce refus d'une formula, de la part d'un empereur qui gouverne précisément par formulae et rescripts, est un signal fort. X, 97 n'est pas une réponse juridique — c'est la validation politique d'une stratégie narrative déjà en cours. Trajan ne brusque pas. Il sait ce qu'il a envoyé en Bithynie : un écrivain, pas un général.

Dimension	Auguste — Nicolas de Damas	Trajan — Pline le Jeune
Crise	Intégration de l'Orient hellénistique	Communautés chrétiennes incontrôlables en Orient
Agent	Nicolas de Damas — historien grec bilingue, lettré	Pline le Jeune — juriste-écrivain latin bilingue
Commande	Vie d'Auguste, Histoire universelle en grec pour l'Orient	EvPi en grec pour les communautés chrétiennes d'Orient
Méthode	Réécrire la mémoire hellénistique de l'intérieur	Réécrire le récit fondateur chrétien de l'intérieur
Signal politique	Res gestae — légitimation narrative du principat	X, 97 — ne pas brusquer, valider la stratégie narrative

IV.4 Similis, Alexandrie et la filière des scriptoria

Similis est préfet d'Égypte du 29 août 107 au 22 mars 112 CE, contrôlant les scriptoria alexandrins exactement pendant toute la période critique. Il quitte son poste le 22 mars 112 CE — au moment précis où Pline achève probablement la rédaction. Le falsum est injecté dans les scriptoria avant ce départ, par un homme qui sait exactement ce qu'il fait et pourquoi.

IV.5 Lupus : refaire Pline sans Pline

Marcus Rutilius Lupus prend la préfecture d'Égypte en 113 CE, après Similis. Il hérite d'une situation qui s'emballe : l'EvPi circule, la clausule docète involontaire commence à faire problème dans les communautés orientales. Lupus est préfet équestre militaire. Il n'est pas Pline. Il n'a pas la finesse du juriste-écrivain formé par Quintilien. Il n'a pas l'aptum.

Lupus décide d'utiliser les mêmes scriptoria alexandrins que Similis avait maniés avec discrétion — mais de manière martiale, autoritaire, dans l'urgence. Il publie sous le nom d'Ignace d'Antioche des lettres combattant le docétisme. Lupus ne calcule pas ce que Pline aurait immédiatement vu : si Ignace est mort en 107-108 CE, et si le docétisme naît de la lecture de l'EvPi en 112-113 CE, alors il est strictement impossible qu'Ignace ait combattu le docétisme dans ses lettres. Il n'existait pas de son vivant.

	Pline le Jeune — 112 CE	Marcus Rutilius Lupus — 113 CE
Profil	Juriste-écrivain, formé par Quintilien, bilingue actif, cinq empereurs	Préfet équestre militaire, administrateur d'urgence
Outil	Scriptoria via Similis — discret, réseau de confiance trajanien	Scriptoria — utilisation martiale, autoritaire, dans l'urgence
Texte produit	EvPi — faux de première classe, presque indétectable	Fausse lettres d'Ignace — anachronisme fatal
Antidatation	80 ans (107 → 33 CE) — témoins directs morts	5 ans (112 → 107 CE) — témoins directs vivants
Erreurs	Involontaires : basileuv, kenturiwn, clause docète stoïcienne	Structurelle : Ignace mort avant la doctrine qu'il combat
Résultat	Falsum qui circule et crée une controverse involontaire	Aveu involontaire qui prouve le falsum de Pline
Conséquence	Controverse docète dans les communautés orientales	Détection immédiate. Guerre de Kitos 115 CE.

IV.6 De la détection au désastre oriental

Les communautés nazo-réennes et juives hellénistes d'Orient connaissent Ignace. La tradition est orale. Elles savent ce qu'il a dit et ce qu'il ne pouvait pas avoir dit. Ignace d'Antioche n'a pas pu en 107 écrire sur une notion qui apparaissait avec la publication de l'évangile de Pierre en 113.

La conclusion est immédiate : ces lettres sont fausses. Donc elles sont fausses, et si elles sont fausses, l'Évangile de Pierre est aussi un faux. Rome vient de prouver elle-même la falsification.

L'onde de choc parcourt en deux ans toutes les communautés de Cyrénaïque, d'Égypte, de Chypre et de Mésopotamie. En 115 CE, la révolte éclate simultanément — réponse spontanée et synchrone de communautés qui ont toutes reçu la même preuve de la même trahison. Mimouni note qu'« on ignore les causes profondes tout comme les prétextes immédiats de cette révolte » — la présente étude comble précisément cette lacune.

Lusius Quietus s'empare d'Édesse et la fait raser. Le roi Abgar VII est mis à mort. Les archives — qui auraient pu documenter la lapidation de 33 CE et la crucifixion de 107 CE — sont détruites. Après 116, la lacune documentaire est totale.

Vers 190 CE, Sérapion d'Antioche identifie l'Évangile de Pierre comme pseudepigraphos et forge le mot docétisme pour désigner ce que ce texte produit théologiquement. C'est le premier usage documenté du terme — confirmation que l'EvPi est bien la source du problème, pas sa conséquence.

En 1886, le Codex d'Akhmîm est exhumé dans la nécropole de Panopolis en Égypte. La pièce à conviction revient. Et pour la première fois, elle parle.

IV.7 Pline comme Samuel : le narrateur qui disparaît

Samuel est l'écrivain-prophète qui légitime le pouvoir en réécrivant l'histoire sacrée. Il n'est pas roi — il fait les rois. Il n'est pas général — il consacre les généraux. Son pouvoir est entièrement narratif et rituel : il oint Saül, puis David ; il construit le récit qui donne à chaque règne sa légitimité ou la lui retire.

Pline en 112 CE est exactement Samuel. Il n'est pas légat militaire — il est légat littéraire. Il ne réprime pas les chrétiens — il réécrit leur récit fondateur. Il ne détruit pas leur mémoire — il l'oriente, la recadre, la rend compatible avec l'ordre impérial. Il légitime Rome en racontant comment Pilate a été intègre, comment le centurion a confessé, comment les Juifs ont failli.

Et comme Samuel, Pline disparaît derrière son texte. L'Évangile de Pierre ne s'appelle pas Évangile de Pline — il s'appelle Évangile de Simon Pierre, témoin oculaire, apôtre du Christ. Le pseudonyme apostolique est l'équivalent exact de l'anonymat du narrateur biblique : l'auteur s'efface pour que le texte ait l'autorité de la tradition.

Le système est désormais complet. À Rome en 107 CE, Pline écrit « La maison hantée » pour ses pairs sénatoriaux — une lettre philosophique sur les phantasmata, signée, publiée, littérairement reconnaissable. En Bithynie en 112 CE, sur commande de Trajan qui a lu les livres VI et VII et sait ce que son écrivain peut faire, Pline réouvre sa propre matrice narrative et l'applique à une crise de gouvernance orientale.

Il produit un texte à double fond — structure romaine profonde sous surface orientale — destiné à circuler de Bithynie en Syrie et jusqu'en Décapole. Il le signe du nom de Pierre. Il disparaît. Trajan reçoit X, 96, répond X, 97 avec trois négations et sans formula : le texte est en route, la stratégie narrative est validée, il ne faut pas brusquer.

V. Synthèse finale

V.1 Les cinq niveaux de convergence

Niveau	Argument	Ancrage chronologique	Valeur probatoire	
1. Structure	« La maison hantée » matrice de l'Évangile de Pierre — huit étapes dans le même ordre	Rome 107 → Bithynie 112	Réutilisation consciente — exclut la coïncidence de milieu	
2. Chronologie	« La maison hantée » précède l'Évangile de Pierre de 5 ans dans la fenêtre exacte du recrutement	107 CE → 111 CE → 112 CE	Relation source → dérivé confirmée par Sherwin-White	
3. Cognition	Pattern de redatation : VI, 16 (Rome 106) + « La maison hantée » (Rome 107) avant la mission	106–107 CE → 112 CE	Signature cognitive portée de Rome en Bithynie	
4. Habitus littéraire	Mise en abyme, réécriture interne, antidatation — documentés dans les Epistulae sur dix ans	96–108 CE puis 112 CE	Manière d'être écrivain non générique — marqueur d'auteur fort	
5. Biographie	Seul auteur bilingue, juriste,	Carrière 61–114 CE	Un seul candidat historique réunit	

phie	insider impérial, sans passé militaire, en Bithynie 111–113		simultanément les cinq niveaux	
------	---	--	--------------------------------	--

V.2 Réception canonique

L'intégration de l'Évangile de Pierre dans la séquence plinienne explique un fait que la philologie classique laisse en suspens : pourquoi l'EvPi, connu et circulé au II^e siècle, n'a-t-il pas été intégré au canon ?

L'EvPi n'a pas été intégré au canon précisément parce qu'il n'a pas produit l'effet attendu, et a provoqué une réaction de rejet et de violence comme un falsum dans tout l'Orient. Il était trop romain dans sa structure narrative et trop transparent dans sa finalité politique. Son rejet n'est pas théologique, il est administratif et romanesque.

V.3 Objections et réponses

Objection	Réponse
Les convergences sont génériques — topos de la narration antique	Pris isolément, oui. Mais la convergence est ici quintuple et hiérarchisée, ancrée chronologiquement à chaque étape. La combinaison des cinq niveaux n'est pas générique.
L'Évangile de Pierre est chrétien, « La maison hantée » est un texte païen sceptique	Précisément. Un auteur mandaté pour produire un récit vraisemblable pour un public romain aurait intérêt à lui donner la forme rhétorique de « La maison hantée » — celle qui signale la fiabilité du témoignage dans la culture de l'époque.
La différence de finalité interdit l'identification	« La maison hantée » est un dossier philosophique à Rome ; l'Évangile de Pierre ferme un dossier politique en Bithynie. C'est le même dispositif retourné — exactement le procédé de réécriture interne documenté dans les Epistulae.
Plinie n'avait pas de compétences en théologie chrétienne	Ep. X, 96 montre qu'il a mené une enquête approfondie : carmen Christo, réunions, rites. Une commande de Trajan aurait impliqué une documentation complémentaire aisément accessible.
Le latinisme kenturiwn peut s'expliquer autrement	Les évangiles canoniques utilisent systématiquement hekatontarchos. L'emploi de kenturiwn, isolé dans toute la littérature évangélique primitive, ne s'explique que par un auteur de langue latine.
La mise en abyme est un procédé courant	Sa combinaison systématique avec redaction, réécriture interne et antidatation — documentée sur dix ans dans les Epistulae — constitue un habitus littéraire spécifique, pas un topos.
L'EvPi aurait dû circuler plus largement si Trajan l'avait commandé	Sa diffusion limitée est cohérente : stabiliser des communautés locales, pas créer un texte universel. Son échec à entrer dans le canon confirme sa nature de document administratif déguisé.

V.4 Synthèse de publication

La lettre « La maison hantée », écrite et publiée à Rome vers 107 CE, n'est pas seulement un texte parallèle à l'Évangile de Pierre : elle en constitue la matrice narrative. Terme à terme, dans le même ordre, chaque élément du récit de la maison hantée trouve son équivalent fonctionnel dans la séquence du tombeau gardé. Plinie pratique cette réécriture interne tout au long des Epistulae : VI, 16 et VI, 20 retournent le même événement du Vésuve depuis deux positions ; VII, 27 et l'EvPi retournent le même dispositif nocturne depuis deux commandes.

Cinq niveaux de convergence indépendants, ancrés chronologiquement, désignent un seul candidat. L'EvPi est écrit en grec non par nécessité linguistique mais par calcul romain

d'efficacité : langue cible des communautés à stabiliser. La matrice narrative est romaine et a été écrite à Rome. Trajan n'a pas recruté un général — il a recruté un écrivain. Pline, en 112, ne s'imite pas — il se réutilise.

VI. Conclusion

« L'Évangile de Pierre » a toutes les caractéristiques d'un livre écrit par Pline le Jeune à usage politique, Pline envoyé par Trajan, comme pompier pour écraser la contestation d'Orient sous un contre-narratif anti-daté.

Le falsum antidate la crucifixion du roi des Juifs à Pella (107 CE) à 33 CE, substitue la lapidation historique de Jesus en 33, par la crucifixion romaine réelle de 107 et vise à neutraliser la charge messianique davidique qui a révolté l'Orient.

Pline meurt en Bithynie vers 113 CE, à cinquante et un ans, sans cause connue, le secret emporté. Marcus Rutilius Lupus, préfet d'Égypte militaire, essaie de faire du Pline le Jeune sans Pline le Jeune : il publie depuis les scriptoria alexandrins des fausses lettres d'Ignace d'Antioche combattant le docétisme — doctrine née en 112, cinq ans après la mort d'Ignace en 107.

L'anachronisme est immédiatement détecté. La guerre de Kitos éclate en 115. Édesse est rasée en 116. Stylus primum, pilum deinde.

C'est ce contre-narratif frappé de damnation mémorielle après la Guerre des Kittos, qui sera conservé comme fondement des évangiles canoniques à venir après 117. L'amertume du mensonge de 112, en Orient, sera ravalée par le général Pescennius Niger, qui fera sécession avec Rome en 193.

Bibliographie

Sources primaires

Pline le Jeune, *Epistulae*, livres I–X. Éd. et trad. A.-M. Guillemin, Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1959–1962. — Passages principaux : II, 17 (routine d'écriture) ; III, 14 (Larcus Macedo) ; VI, 16 et VI, 20 (à Tacite, le Vésuve) ; VII, 27 (à Sura, la maison hantée) ; X, 17a (prise de fonction en Bithynie) ; X, 96–97 (les chrétiens de Bithynie).

Pline le Jeune, *Panegyrique de Trajan*, 100 CE. Éd. et trad. M. Durr, Les Belles Lettres, 1938. — LXXXVI, 1–2 : éloge de Similis.

Évangile de Pierre, fragment d'Akhmîm (P.Cair. 10759), découvert 1886–1887, IX^e siècle CE. Éd. princeps H. B. Swete, *The Apocryphal Gospel of Peter: The Greek Text of the Newly Discovered Fragment*, London, 1892. Éd. critique T. J. Kraus et T. Nicklas, *Das Petrus-evangelium und die Petrus-apokalypse*, De Gruyter, 2004. Fragment additionnel : P.Oxy. 4009 (II^e–III^e s.).

Gaius, *Institutes*, II, 147 : procédure des sept sceaux pour le testament romain. Éd. et trad. J. Reinach, Les Belles Lettres, 1950.

Hégésippe (ca. 107–180 CE), *Apomnemoneumata*, conservés par fragments chez Eusèbe de Césarée, H.E. III, 11 ; III, 32 ; IV, 22.

Eusèbe de Césarée, *Historia Ecclesiastica* (ca. 313–324 CE). Éd. G. Bardy, Sources chrétiennes, Paris, Cerf, 1952–1960.

Eusèbe de Césarée, *Chronicon* (ca. 303 CE). Version latine de Jérôme de Stridon (ca. 380 CE), éd. R. Helm, GCS 47, Berlin, 1956.

Cassius Dion, *Histoire romaine*, livres 68–69. Éd. et trad. E. Cary, Loeb Classical Library, Harvard UP, 1925.

Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, XVIII, 7, 2. Éd. R. Marcus, Loeb Classical Library, Harvard UP, 1943.

Quintilien, *Institutio Oratoria*. Éd. J. Cousin, Les Belles Lettres, 1975–1980. — XI, 1, 1–93 : théorie de l'*aptum*.

Mishna, Sanhédrin 6, 4. Talmud de Babylone, Sanhédrin 43a.

Historia Augusta, Vita Hadriani, 7, 1–2. Éd. E. Hohl, Leipzig, Teubner, 1927.

Sources secondaires

Baslez, M.-F. (2003), *Saint Paul, maître des mers*, Paris, Fayard.

Blanchetière, F. (2001), *Aux sources de l'antijudaïsme chrétien*, Strasbourg, CERIT.

Brunt, P. A. (1975), « The Administrators of Roman Egypt », *Journal of Roman Studies* 65.

G. Bastianini (1975), « Lista dei prefetti d'Egitto dal 30 a.C. al 299 d.C. », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 17, p. 311.

Grimal, P., « Pline le Jeune », *Encyclopædia Universalis*.

Joly, R. (1979), *Le dossier d'Ignace d'Antioche*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Koester, H. (1990), *Ancient Christian Gospels*, Philadelphia, Trinity Press.

Kraus, T. J. et Nicklas, T. (2004), *Das Petrus-evangelium und die Petrusapokalypse*, Berlin, De Gruyter.

Mara, M. G. (1973), *Évangile de Pierre*, Sources Chrétiennes n° 201, Paris, Cerf.

Mimouni, S. C. (2012), *Le judaïsme ancien du VI^e siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère*, Paris, PUF, p. 830–831.

Parvis, S. et Foster, P. (dir.) (2007), *Ignatian Debates*, T&T Clark.

Pucci Ben Zeev, M. (2005), *Diaspora Judaism in Turmoil, 116/117 CE*, Leuven, Peeters.

Sherwin-White, A. N. (1966), *The Letters of Pliny: A Historical and Social Commentary*, Oxford, Clarendon Press.

Tillard, M., philo-lettres.fr — Textes et traductions des *Epistulae* de Pline le Jeune.

Vaganay, L. (1930), *L'Évangile de Pierre*, Paris, Gabalda.

Ressources en ligne

Din d'Arya, *L'Évangile de Pierre, le faux de Pline le Jeune*, écrit en 112 CE, Zenodo, 13 juin 2026, DOI : 10.5281/zenodo.20677971.

The Latin Library, www.thelatinlibrary.com — Texte latin des *Epistulae* de Pline le Jeune.

Wikipédia, « Pline le Jeune » et « Ignace d'Antioche » — Données biographiques de cadrage.

Note méthodologique

La méthode appliquée est celle de la datation par cohérence ascendante et contextualisation externe avec convergences d'intérêts, développée dans les travaux de l'École Celtique. Elle évite le raisonnement circulaire paléographique en ancrant l'analyse dans des événements extérieurs indépendamment datables.

École Celtique — ecole-celtique.fr — ORCID 0009-0007-8894-8902

Ressources numériques accessibles en ligne

Tableau des accès directs aux sources primaires citées dans cette étude. Les URL ci-dessous permettent au lecteur d'accéder directement aux textes originaux et aux publications de référence.

Texte	Référence	Langue	URL
Ep. VII, 27 — La maison hantée	Pline le Jeune	Latin	https://lingualatina.github.io/texts/browsable/pliny/7.27/
Ep. X, 96 — Les chrétiens de Bithynie	Pline le Jeune	Latin + EN	https://www.attalus.org/info/pliny.html
Ep. X, 97 — Réponse de Trajan	Trajan / Pline	Latin + EN	https://www.attalus.org/info/pliny.html
Epistulae — corpus complet	Pline le Jeune	Latin	https://www.thelatinlibrary.com/pliny.html
Epistulae — traduction française	Pline le Jeune	FR	https://fr.wikisource.org/wiki/Lettres_de_Pline_le_Jeune
Évangile de Pierre — texte grec (Swete 1892)	Fragment d'Akhmîm	Grec	http://www.earlychristianwritings.com/peter-greek.html
Évangile de Pierre — traduction anglaise	Fragment d'Akhmîm	EN	http://www.earlychristianwritings.com/text/gospelpeter.html
Évangile de Pierre — dossier complet	Early Christian Writings	EN	https://www.earlychristianwritings.com/gospelpeter.html
Thèse principale (EvPi / Pline)	Din d'Arya, Zenodo 2026	FR	https://doi.org/10.5281/zenodo.20677971
ORCID Din d'Arya	Publications de l'auteur	—	https://orcid.org/0009-0007-8894-8902